

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DE LA VEZERE

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 23 JUIN 2016

### A LA CHAPELLE AUX BROCS

#### ETAIENT PRESENTS :

MR MICHEL BERIL : MAIRE DE LA CHAPELLE AUX BROCS  
MME MARIE PIERRE PORTE : TRESORIERE - TRESOR PUBLIC ALLASSAC

#### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE - C.A.B.B. :

##### ETAIENT PRESENTS :

MR JEAN BAPTISTE PEYRAT : ALLASSAC, VICE PRESIDENT  
MR RAYMOND LAFONT : CHASTEUAUX  
MR PAUL MONTEIL : COSNAC  
MR DANIEL PAJOT : CUBLAC  
MR PATRICK VIGNOT : CUBLAC  
MR JEAN PIERRE BERNARDIE : DAMPNIAT, PRESIDENT  
MR LAURENT GALLAND : DAMPNIAT  
MME FRANÇOISE JUILLAT : LARCHE VICE PRESIDENTE  
MME SYLVIE VILLEBONNET : LA CHAPELLE AUX BROCS  
MR PHILIPPE MERCIER : LA CHAPELLE AUX BROCS  
MR MICHEL BERIL : LA CHAPELLE AUX BROCS, MAIRE  
MR SERGE ISCHARD : LA CHAPELLE AUX BROCS  
MME COLETTE POMAREL : LISSAC/COUZE  
MR ALAIN RIGOUX : MALEMORT, VICE-PRESIDENT  
MR DENIS LEMIERE : MALEMORT  
MR PATRICE PRIMAULT : MALEMORT  
MR JEROME CARBONNEL : ST CERNIN DE LARCHE  
MR JEROME MIRAT : ST PANTALEON DE LARCHE  
MR DANIEL SEGERAL : ST VIANCE  
MME JOELLE FERLAL : ST VIANCE  
MR JEAN PAUL CLERGEAU : TURENNE  
MME SOPHIE CHAMBON : TURENNE  
MR JEAN PIERRE DALIER : USSAC  
MR RENE PLANADE : USSAC, SECRETAIRE  
MME CATHERINE GOULMY : VARETZ  
MR AIME PONS : VARETZ

##### ETAIENT EXCUSES :

MR CHRISTOPHE BOULOUX : ALLASSAC  
MR JEN-PIERRE VERNAT : BRIVE  
MR BERNARD LONGPRE : BRIVE, VICE PRESIDENT  
MME ANNE MAILLARD : CHARTRIER-FERRIERE  
MR GUY ROQUES : CHARTRIER-FERRIERE  
MR YVAN MOULENE : CHASTEUAUX  
MR GUILLAUME PELISSIER : COSNAC  
MR GUY COSTE : DAMPNIAT  
MME DOMINIQUE MOMOT : DONZENAC  
MR MICHEL FOURNET : LARCHE  
MR FRANCK VALET : LISSAC/COUZE  
MR MATHIAS MAZERON : MALEMORT  
MR DANIEL AUZELOUX : MANSAC  
MME SONIA GOUDOUR : MANSAC  
MR JEAN-MARC FILONCZUK : NOAILLES  
MR MICHEL COUFFY : NOAILLES  
MR GUY GOURDAL : ST CERNIN DE LARCHE  
MME MARIE-PAULE TOURNADOUR : ST PANTALEON DE LARCHE, TRÉSORIERE  
MR DENIS LOUBRIAT : ST PANTALEON DE LARCHE  
MR DANIEL RAFAILLAC : ST VIANCE  
MR YANNICK MACHEIX : STE FEREOLE  
MR MAURICE GOLFIER : STE FEREOLE  
MR LOUIS CAPELLOT : VOUTEZAC  
MR JEAN-CLAUDE REYNAUD : VOUTEZAC

#### COMMUNES ADHERENTES A TITRE INDIVIDUEL :

##### ETAIENT PRESENTS :

DR JEAN-LUC RONDEAU : CHAMBOULIVE  
MR BERNARD GOURINEL : CHAMBOULIVE, VICE-PRESIDENT  
MR PHILIPPE LAVAUX : DONZENAC  
MME ANNETTE CONJAT : DONZENAC  
MR JEAN-CLAUDE BERNIS : LAMONGERIE  
MME VERONIQUE DALY : OBJAT, VICE-PRESIDENTE (pouvoir)  
MME MILENA LOUBRIAT : ORGNAC SUR VEZERE  
MR PIERRE PARVEAU : ORGNAC SUR VEZERE  
MR ALAIN LEULIER : PERPEZAC LE NOIR  
MME JOSETTE HAMMES : PERPEZAC LE NOIR  
MR JEAN-FRANÇOIS BERGEAL : SADROC  
MR BERNARD FARRUGIA : ST PARDOUX L'ORTIGIER, TRESORIER-ADJOINT  
MR JEAN PIERRE BERGEAL : ST PARDOUX L'ORTIGIER  
MME NATHALIE ROBERT : SALON LA TOUR  
MR CHRISTIAN BERGER : SALON LA TOUR  
MR JEAN FRANÇOIS BUISSON : UZERCHE  
MR PHILIPPE NOUVET : UZERCHE  
MME DANIELE DUMONT : VIGEOIS, SECRETAIRE-ADJOINT  
MR JEREMY AUTEF : VIGEOIS

##### ETAIENT EXCUSES :

MR JACQUES PLENSA : CONDAT SUR GANA VEIX  
MME ODETTE CIBLAC : CONDAT SUR GANA VEIX  
MR JEAN-CLAUDE BOMBILLON : ESPARTIGNAC  
MR EMMANUEL PRECIGOUT : ESPARTIGNAC  
MME MARYSE CHAUZAS : ESTIVAUX  
MR ROBERT LYORIT : ESTIVAUX  
MME NATHALIE CHASSAGNE : EYBURIE  
MR ERIC DUMOND : EYBURIE  
MR SERGE VERDIN : LAMONGERIE  
MR JEAN PUECH : LAMONGERIE  
MR BERNARD LABORIE : MASSERET  
MR MANUEL CAILLAUD : MASSERET  
MR ANDRE PERRIER : OBJAT (pouvoir a MME DALY)  
MR PHILIPPE BRAVARD : ORGNAC SUR VEZERE  
MR THIERRY BAISSIERES : PIERREFITTE  
MME ISABELLE PARNEIX : PIERREFITTE  
MR JEAN MARC CHAUZU : SADROC  
MME MARIE-CELINE VERNISEAU : SAINT AULAIRE  
MR FABIEN SORIN : SAINT AULAIRE  
MME SOPHIE LEFEVRE : ST BONNET L'ENFANTIER  
MR GILLES FREMINET : ST BONNET L'ENFANTIER  
MME LAURENCE GERBE : ST YBARD  
MR HENRI DUBREUIL : ST YBARD

##### ADMINISTRATION :

MME CHANTAL VALADE : SECRETAIRE GENERAL  
MR MATHIAS ROUX : COORDINATEUR DE GESTION  
MR XAVIER ROUANNE : CHARGE DE MISSION

## DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Jean Pierre Bernardie, président remercie Mr Michel Béril, maire de La Chapelle aux Brocs, pour son accueil, et présente les regrets de Mr Gabriel Freyssinet, vice président d'honneur, de ne pouvoir assister à cette réunion.

Mr Michel Béril, maire de La Chapelle aux Brocs, souhaite la bienvenue à tous les membres et présente sa commune. C'est une commune rurale de 400 ha, dotée de 450 habitants. Elle accueille de nombreuses entreprises renommées, d'autant que l'aménagement d'un nouveau bâtiment municipal abritant un bar - restaurant et un cabinet médical (infirmière et kiné) renforce son attrait et ses qualités d'accueil.

Mr le maire ayant terminé, il souhaite à toutes et à tous une bonne réunion.

Le président du S.I.A.V. salue les nouveaux délégués d'Uzerche, Mr Jean-François Buisson titulaire et Mr Guy Longequeue suppléant.

## DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Mr René Planade, délégué C.A.B.B. commune d'Ussac est nommé secrétaire de séance.

## INFORMATION :

### ➤ SITUATION MODIFICATION DES STATUTS DU SIAV ATTENTE DE L'ARRETE PREFECTORAL

Le président informe que la prise de délibérations pour accepter la modification des statuts est nécessaire, pour les communes adhérant à titre individuel à au moins une des compétences.

Les informations et le modèle de délibération ont été envoyés aux communes via mail.

### ➤ RENCONTRE AVEC LE SYNDICAT DE RIVIERES COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANOUAILLE

Le 26 avril 2016, le président et Mathias Roux, technicien ont rencontré le président du syndicat de rivières de la communauté de communes du pays de Lanouaille, compte tenu que dans leur projet il y avait des parties communes entre les deux syndicats (cf. carte jointe).

Après discussion, il n'y aura pas d'impact sur le SIAV qui continuera à gérer son territoire.

## **I. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 2 AVRIL 2016**

Le président demande à l'assemblée d'approuver le compte rendu du comité syndical du 2 avril 2016. Les membres du comité syndical délibèrent et approuvent à l'unanimité.

## COMPETENCES :

## **II. ADMINISTRATION GENERALE ET BUDGET PRINCIPAL**

### 1. SITE INTERNET

Le nom de domaine du site Internet est «[siav-vezere.fr](http://siav-vezere.fr)»; le site est en construction et géré par l'entreprise ARTEFACT.

Dans un premier temps, il sera agrémenté des informations concernant la compétence Natura 2000.

### 2. NOUVEAU REGIME INDEMNITAIRE – DELIBERATION –

Une réunion d'information organisée par le centre de gestion 19 pour la présentation de ce nouveau régime,

le R.I.F.S.E.E.P. - Régime Indemnitaire, tenant compte des Fonctions, de Sujétions, de l'Expertise, de l'Engagement Professionnel.

Il est composé de deux parties :

#### 1 – I.F.S.E. : - Indemnités de Fonctions, de Sujétion et d'Expertise

Cette indemnité est exclusive de toutes autres indemnités liées aux fonctions, à l'exception des primes et indemnités légalement cumulables. Elle est liée aux fonctions (poste de l'agent) et à l'expérience professionnelle (savoir-faire) et non au grade.

## 2- le C.I.A. : - le Complément Indemnitaire Annuel

Cette indemnité est facultative. Elle est liée à la valeur professionnelle et à la manière de servir, et est une suite logique de l'entretien, *elle est modulable en fonction des objectifs atteints.*

Ce régime indemnitaire est une transposition des textes de la fonction publique d'Etat, et est applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour certaines catégories d'emploi ; Il sera effectif le 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour toutes les catégories d'emploi.

La collectivité devra se déterminer sur le choix de mise en place et devra saisir le C.T.P. du centre de gestion en présentant un projet de délibération.

Le président propose aux délégués de délibérer au comité syndical qui aura lieu en automne et demande leur avis.

Les membres du comité syndical opteraient pour la mise en place du nouveau régime indemnitaire comprenant l'I.F.S.E. et le C.I.A.

### III. PROMOTION TOURISTIQUE ET CULTURELLE EN FAVEUR DE LA VEZERE ET DE SA VALLEE

RAS

### IV. OPERATIONS INVESTISSEMENT A CARACTERE INTERCOMMUNAL ET COMMUNAUTAIRE VISANT A LA MISE EN VALEUR ET A L'USAGE TOURISTIQUE DE LA VEZERE ET DE SA VALLEE

#### INFORMATION :

Le président informe de la pose de tables sur les aires du Vieux Pont commune de Vigeois et aire « parking du bourg » de Saint Cernin de Larche.

### V. RESTAURATION, ENTRETIEN, AMENAGEMENT ET PROTECTION DES BERGES DE L'ENSEMBLE DES RIVIERES ET RUISSEAUX

#### 1. Situation des travaux

➤ Consultation rivières 2016 - Choix entreprises lot n°1: Lors de la dernière réunion d'ouverture des plis, le lot n°1 du MAPA 2016 a été déclaré infructueux, Une consultation a été lancée.

Le 7 juin 2016, 3 prestataires étaient présents pour la visite des sites de travaux pour débardage à cheval,:

FORET, ENERGIE VIVANTE (M. FOUCHEREAU/RIBERAC), M. BERNARD Nicolas (LAMAZIERE BASSE)

Seule l'entreprise FORET a répondu dans le cadre d'une intervention avec une entreprise en traction animale (Nicolas BERNARD) pour un montant de 13 660,80€ TTC. Le prix de la journée est d'environ 850€ par jour pour un meneur et deux bûcherons.

Le président propose à l'assemblée de l'acceptation de cette offre.

Les membres du comité syndical délibèrent et approuvent à l'unanimité.

➤ Régie : Les travaux auront lieu sur le ruisseau des Forges, du Bradascou, du Brézou, de la Corrèze (secteur Aubazine) avec la volonté d'organiser une journée de démonstration.

Mathias Roux, coordonnateur de gestion des milieux aquatiques informe de la situation des travaux régies. Notamment, des interventions qui ont eu lieu sur La Loyre, le Maumont, la Vézère amont, la Corrèze, la voie verte de la C.A.B.B., la Logne, et la gravière du roseau gaillard/APPMA/FPPMA. Il reste : la Vézère aval, le ruisseau du Ganaveix, le ruisseau des Forges en amont.

➤ MEDA : Les travaux de mise en défens des berges et de mise en place d'abreuvement différenciés auront lieu comme l'an passé. 21 exploitants ont été contactés, 19 ont répondu favorablement. Le montant prévisionnel des fournitures s'élèverait à 106 574€ TTC au lieu de 130 000€ prévus. (cf. tableau).

Xavier Rouanne, chargé de mission des milieux aquatiques fait une lecture du tableau récapitulatif des entreprises listées.

Ces travaux seront financés à hauteur de 80% comme il a été délibéré lors du comité syndical du 2 avril 2016.

#### Délibérations :

##### 1- Achat d'un nouveau véhicule :

Le président informe de la nécessité d'acquérir un nouveau véhicule type 4X4 en remplacement du Mitsubishi L200 3047 SP 19 mis en vente sur un site d'annonces.

Après demande de devis, trois offres ont été recues :

- DAVIS 78 : 25 147,76€ TTC (sans peinture métallisée garantie 5 ans option 4 pneus tout terrain 850€TTC)
- PAROT AUTOMOTIVE BRIVE : 25 824,26€ TTC (garantie 3 ans option 4 pneus tout terrain 777€TTC)
- PERICAUD BRIVE : 24 958,40€ TTC avec option pneus 1041,60€ TTC (garantie 5 ans) = 26 000€ TTC

**Après étude des devis, le président propose au comité syndical de retenir l'offre de PERICAUD BRIVE, pour un, d'un montant TTC de 24 958,40€ avec options bac de benne et attelage et sans l'option pneus.**

Pour info l'achat de pneus tout terrain a fait l'objet d'un devis de 700€ au lieu de 1 041,60€.

Le président demande à l'assemblée de délibérer pour l'autoriser à acquérir ce véhicule et signer les pièces nécessaires.

Les membres du comité syndical délibèrent et approuvent à l'unanimité.

##### 2. Durée d'amortissement du nouveau véhicule

Suite à la validation de l'achat du véhicule L200 Club cabine MITSUBSHI et dans le cadre du programme prévisionnel annuel des travaux, le financement des amortissements peut être pris en charge sur 2 ans au lieu de 5 ans à hauteur de 60 %.

Le président propose à l'assemblée de délibérer pour modifier la durée d'amortissement concernant ce véhicule sur 2 ans. Ces amortissements porteront sur les années budgétaires 2017-218.

##### 3. Vente véhicule

Le 4x4 Mitsubishi 3047 SP 19 est mis en vente sur le site « le bon coin » pour un montant de 8 500€. Cette offre semble trop élevée, une nouvelle offre sera formalisée à hauteur de 7 500€.

##### 4. Etat du personnel : - information –

- Xavier Rouanne, chargé de mission de gestion des milieux aquatiques arrive en fin de contrat le 28 février 2017 et est en attente des résultats de l'oral du concours de technicien.

- Séverine Bibes, chargée de communication est en congé maladie ordinaire depuis le 1<sup>er</sup>/02/2016, Une lettre d'information a été adressée à l'agent concernant la reconsidération de son arrêt en maladie ordinaire ou grave maladie à partir du 31 juillet 2016 (arrêt supérieur à 6 mois).

*A l'heure où nous rédigeons ce compte-rendu nous sommes en mesure de vous donner des informations complémentaires à savoir :*

*- Xavier Rouanne n'a pas été reçu à l'oral du concours de technicien. Il envisage de mettre fin à son contrat pour concrétiser son projet de reprise de l'entreprise familiale.*

- Mme Séverine Bibes a fait une demande de congé de mise en disponibilité d'une durée d'un an pour convenances personnelles à laquelle le SIAV, après consultation du bureau a répondu favorablement. Cette situation administrative prend effet le 30 août 2016.

## VI.SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

### 1. SITUATION PONT DE PIQUETTE « COMMUNES DE LAMONGERIE ET MASSERET » INFORMATION FINANCEMENT

Un courrier du Conseil départemental Corrèze autorise le début travaux sans certitude de subventions (dossiers prioritaires....)

La question est : les communes peuvent elles supporter l'autofinancement, s'il n'y a pas de subventions. Un point sera fait avec les communes concernées.

*A l'heure où nous rédigeons ce compte-rendu nous sommes en mesure de vous donner des informations complémentaires à savoir :*

*Nous avons finalement reçu un arrêté d'attribution d'une subvention d'un montant de 1 672€ pour une dépense HT de 6 687€*

*La dépense estimative est de 7 355,56€ TTC, le plan de financement s'établit comme suit :*

*Conseil Départemental : 25% soit 1672€*

*FCTVA : 1206,61€*

*Participation pour chaque commune s'élève à : 2 238,47€*

*Les communes seront contactées pour commencer les travaux.*

## VII. SENTIERS

RAS

## VIII.NATURA 2000

### INFORMATION :

1. VALIDATION ETUDES « BRYOLOGIQUE ET PRAIRIE » PAR LE COPIL (CI- JOINT COMPTE-RENDU DU COPIL DU 26 MAI 2016)  
Pour information, le comité de pilotage réunit le 26 mai 2016, a validé l'étude bryologique
2. 2015-2016 LA MISSION D'ANIMATION EST TERMINEE (VOIR COMPTE-RENDU COPIL)
3. -2016-2017 UN ORDRE DE SERVICE A ETE EVOYE AU CEN LIMOUSIN POUR LA MISSION D'ANIMATION 2016-2017

## IX.QUESTIONS DIVERSES

### PROCHAIN COMITE SYNDICAL

Madame Josette Hammes et monsieur Alain Leulier, délégués de Perpezac le Noir, proposent d'accueillir le prochain comité syndical qui aura lieu fin octobre, début novembre. La date sera définie ultérieurement.

POUR INFORMATION /

Le président informe l'assemblée, qu'une réunion GEMAPI a lieu vendredi 24 juin à Bordeaux, à laquelle assisteront Mathias Roux et Chantal Valade.

Le président remercie les membres du comité syndical et le personnel du SIAV pour leur participation.

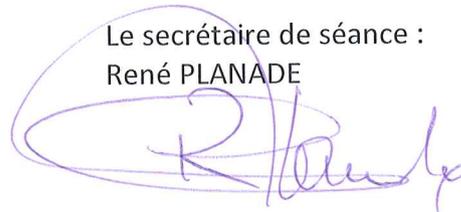
Mr le maire, termine la réunion et invite tous les membres à partager le pot de l'amitié.

Fin de la réunion 19 h20

Le président du SIAV :  
Jean-Pierre BERNARDIE



Le secrétaire de séance :  
René PLANADE



10